BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Le Président Directeur Général

البنك الوطني الجزائري

الرنيس المديس العسام

CIRCULAIRE A L'ENSEMBLE DES AGENCES ET STRUCTURES DE LA BANQUE

REPERTORIER

III - CAISSE

- OUESTIONS DIVERSES
- COMPTABILITE

Le 12 mars 2018 N° d'ordre

2167

Objet: Commercialisation des produits d'assurance.

Réf: Circulaire n° 2163 du 12 octobre 2017.

Additif à la circulaire n° 2163 du 12 octobre 2017.

- 1. Le présent additif a pour objet de compléter les dispositions comptables relatives aux opérations liées à la commercialisation des produits d'assurance de personnes de la société AGLIC, définies au mode opératoire diffusé par la circulaire n° 2163 du 12 octobre 2017 portant sur la commercialisation des produits d'assurance.
- 2. A ce titre, les agences et les structures de la banque sont tenues de remplacer la page treize (13) du mode opératoire sus cité par celle jointe au présent additif.
- 3. Mention de complément doit être portée en marge de la circulaire sus référencée.
- 4. Le présent additif prend effet à compter de la date de sa signature.

Achour ABBOUD

Président Directeur Général





E BNA

Mode Opératoire

Circulaire n° 2167

du 12/03/2018.

Commercialisation des produits d'assurance de personnes de la société AGLIC

Débit : Compte dépenses bancassurance AGLIC « 0269.000.004 » Chapitre n°262094

Crédit : Compte chèque du client « 0200.XXX.XXX » Chapitre n°220130/220131

5. Réception des ristournes

En cas de ristourne, AGLIC procède au remboursement du montant de la prime, par virement comme suit :

• Au niveau de l'agence domiciliataire du compte central D'AGLIC

Débit : Compte courant central d'AGLIC « 0300.XXX.XXX » Chapitre n°220010

Crédit : Compte liaison-sièges « 5100.000.XXX ». (XXX : indice agence). Chapitre n°370000

Au niveau de l'agence destinataire de la ristourne

Débit : Compte liaison-sièges « 5100.000.XXX ». (XXX : indice agence) Chapitre n°370000

Crédit : Compte dépenses bancassurance AGLIC « 0269.000.004 » Chapitre n°262094

Débit : Compte dépenses bancassurance AGLIC « 0269.000.004 » Chapitre n°262094

Crédit : Compte chèque du client « 0200.XXX.XXX » Chapitre n°220130/220131

Ou

Crédit : Compte caisse « 0001.000.000 » (client de passage) Chapitre n°100000

